35e ANNEE N° 2709 — PARAIT LE SAMEDI — 16 FÉVRIER 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Félix THELENE

C'est avec un sentiment de profonde consternation que la population de notre ville apprenait dans l'après-midi de vendredi 8 courant la mort de notre sympathique maire M. Félix Thélène.

Emporté par une courte maladie dont rien ne laissait prévoir l'issue fatale la douloureuse nouvelle a surpris et attristé tous les sisteronnais

Les obsèques ont eu lieu dimanche dernier à deux heures. Toute la population de Sisteron à laquelle s'étaient joints un grand nombre d'amis venus de tous les points du département, a tenu à accompagner jusqu'à sa dernière demeure le regretté maire de Sisteron.

Les élèves de nos écoles primaires, du Collège, de l'Ecole primaire Supérieure de jeunes filles marchaient en tête du cortège, venaient après les draps d'honneur de la société de Secours Mutuels femmes de Sisteron, des Dames de la Croix Rouge, des sœurs de Bon Secours, du Cercle de la Fraternité, de la Société de Secours Mutuels hommes, des Mutilés, de la Commission administrative de l'Hospice de la ville dont les cordons étaient tenus par MM. Emile Paret, 1e adjoint, Bouquier, vice-président du Conseil Général, de Clerck, sous-préfet et Caire, président du Tribunal et enfin celui des amis du défunt tenu par MM. Bontoux, avoué, Bués notaire, Michel et Rebattu, négociants.

Précédant le clergé la société musicale *Les Touristes des Alpes* faisait entendre de belles et émotionnantes marches funèbres.

Le corbillard disparaissait sous les couronnes et nombre d'autres étaient portées à bras derrière le cercueil. Notons celles du Conseil municipal, du Conseil général, de la Commission administrative de l'Hospice, du Cercle républicain, du Collège, de l'Ecole primaire Supérieure, des employés communaux, etc.

Le deuil était conduit par M. Léonce Thélène, frère du défunt, accompagné de MM Simoneau, préfet des Basses-Alpes et Raoul Anglès député ; le Conseil municipal en entier, les administrations au complet et plus de quinze cents personnes suivaient le cortège.

Au cimetière M. Paret Emile 1e adjoint, d'une voix émue, adresse au maire regretté, au nom de la population un suprême adieu. Successivement MM. Colomb Alfred, président d'honneur de l'Amicale des Mutilés, Bouquier, au nom du Conseil général, Raoul Anglès, député, et Simonneau, préfet, disent au milieu de l'émotion générale, ce qu'étaient l'homme et l'administrateur qui emporte dans l'eau-delà de si unanimes regrets.

Nous n'avons souvenance d'avoir vu à Sisteron d'aussi belles et imposantes funérailles. Esprit intelligent, cultivé et ouvert, bon et affable envers tous, Félix Thélène se consacra de tout son cœur aux intérêts de la commune et du canton de Sisteron. A l'assemblée communale comme au Conseil général sa parole éloquente et persuasive captivait l'attention de ses auditeurs La ville de Sisteron lui est redevable de la construction de l'Ecole primaire Supérieure de jeunes filles dont la prospérité actuelle dûe en grande partie, à son intelligente initiative et à sa sage gestion.

A l'Assemblée départementale il a été un des chauds artisans de la construction du canal de Ventavon et l'une de ses plus grandes préoccupations étaient le projet d'adduction d'eau et de construction d'un réseau d'égoûts.

Ami des enfants, nous avons été témoins de sa joie, lors de la récente fête de l'arbre de Noël, lorsqu'il voyait les tout petits si heureux des jouets qu'on venait de leur distribuer et son rêve, était, l'année prochaine, d'organiser une fête enfantine encore plus belle et de faire si possible, un plus grand nombre d'heureux.

Pour nous qui journellement pouvions apprécier ses belles qualités, pour ses nombreux amis, sa disparition prématurée laisse un grand vide et sa mémoire demeurera gravée dans le souvenir de ceux qui l'ont connu.

Nous nous inclinons devant la douleur de sa veuve, de son frère et de tous les siens.

Nous nous faisons un devoir de publier le discours de M. Emile Paret, 1e adjoint qui retrace la vie politique de Félix Thélène.

Discours de M. Paret

Au nom de la ville de Sisteron,
Au nom du Conseil Municipal,

Je viens apporter à l'homme de bien qui disparait, à notre regretté maire, un dernier adieu.

Né à Laragne le 27 septembre 1861, M. Félix Thélène vint tout jeune habiter Sisteron, d'où ses aïeux étaient originaires. Après avoir fait de sérieuses études au lycée de Marseille il fut pendant de nombreuses années, attaché comme secrétaire du Consulat du Caire où son père représentait dignement la France en qualité de Consul général.

Nommé Conseiller municipal de Sisteron le 26 novembre 1893, adjoint le 6 décembre de la même année, il remplaça en qualité de maire M. Latil Louis le 30 mai 1897. Réélu en 1900, il conserva le poste de premier magistrat de la Cité jusqu'en mai 1904. Pendant cette période il acquit, au bareau de notre tribunal, la place prépondérante qu'il a si dignement remplie depuis.

En 1919, après la terrible catastrophe de la guerre, c'est à son savoir et à son expérience que la municipalité actuelle fit appel pour prendre de nouveau en mains les destinées de notre ville et que le canton de Sisteron, peu après, l'envoya comme représentant à l'assemblée départementale.

Inutile de vous dire ce que fut l'homme que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure. Nous connaissions et apprécions tous son intelligence éclairée, son accueil bon et affable et les belles qualités de droiture et de loyauté qui ont fait de lui l'un des maires les plus éminents qui ont administré les intérêts de la commune.

Dévoué ardemment aux institutions républicaines qu'il a toujours vaillamment défendues, accessible à tous, il emporte aujourd'hui les regrets unanimes de tous ceux qui l'ont connu.

Puissent les nombreuses et touchantes marques de sympathies qui sont témoignées à sa mémoire, être un réconfort à la douleur de sa veuve éplorée et de sa famille en deuil.

Nous regrettons de ne pouvoir publier les allocutions prononcées par MM. Bouquier, Anglès, Simoneau et Colomb, n'en ayant pas la copie.

Echos de la Semaine

Le désir de plaire à l'opinion publique quand il n'est pas contrôlé par la raison peut faire commettre de grosses sottises.

Pour s'en convaincre, il suffit d'évoquer les scènes de carnaval qui ont accompagné la discussion parlementaire des décrets-lois dont l'importance a été fort exagérée par l'esprit de parti.

En aucun temps, dans les pays de liberté, les violences verbales ou physiques, les obstructions savantes ou grossières n'ont été considérées comme des arguments investis de force probante.

Aussi le public qui réfléchit, dans son immense majorité, ne s'est pas laissé prendre aux apparences ; il a estimé, en allant au fond des choses, que les violateurs des traditions parlementaires ont moins cherché, en cette occasion, à servir le pays qu'à assurer leur réelection.

* * *

Il n'y a rien de plus beau parce qu'il n'y a rien de plus rare que la fidélité amicale dans les heures sombres de la vie.

Après beaucoup d'autres, M. Poincaré vient d'en faire l'épreuve au cours des dernières semaines, où la barque ministérielle courut tant de périlleuses bordées sur les flots parlementaires.

Combien en vit-il de camarades de combat quitter furtivement le bord, par indécision, par crainte ou par intérêt, pour rejoindre les adversaires de la veille et les ministrables impatients à qui un temps de retraite a refait une virginité !

Constatons, du moins, que dans ce désarroi si humain, le député bas-alpin qui nous est le plus cher, malgré ses sentiments personnels sur l'opportunité de certains projets législatifs, n'a pas songé un instant à fuir le ferme républicain de gauche qui représente la France, dans le monde, avec tant d'autorité.

* * *

Qu'il soit malaisé de trouver une définition de mots ou de choses correspondant exactement à son objet, la querelle des journaux communistes du département le prouve sans conteste.

Jusqu'ici, nous avions cru sur l'air assuré du Travailleur des Alpes *que cet organe était l'écho de la vérité communiste et l'honorable M. Baron le prophète autorisé.*

*Mais les contestations documentées de l'*Ami du Peuple *mué en* Avant-Garde du Prolétariat *ébranlent notre confiance et nous contraignent à nous demander de quel côté est l'erreur.*

Il est évident que si nous suivions strictement les principes de l'interprétation socialiste, nous devrions conclure que l'opinion la plus extrême est la plus approximative de la vérité.

* * *

La pensée de notre belle jeunesse sisteronnaise toute vouée au culte de l'énergie et de

© VILLE DE SISTERON

la beauté n'a ni le temps ni la curiosité de s'occuper du communisme.

Non point par mépris d'une doctrine qui a ses docteurs magnifiques et ses disciples enthousiastes mais par simple intuition de la vérité.

Il est donc de notre devoir de la confirmer dans ses divinations intellectuelles, en lui faisant connaitre les textes qui les justifient et qui peuvent l'armer contre les doutes éventuels et les objections extérieures.

Qu'elle sache que Lasalle dans une phrase mémorable a reconnu que le socialisme a rendu la vie humaine plus triste et plus dure en donnant à l'homme le sentiment de sa misère, et, ajoutons-le en l'exaspérant par des excitations insensées.

Carnaval 1924

La publication du programme des réjouissances élaboré par le Comité des Fêtes a produit une excellente impression dans le public, bientôt ce programme rentrera dans la voie de la réalisation.

Toutefois de telles fêtes ne peuvent avoir lieu non seulement avec l'aide et le concours de toutes les bonnes volontés qui tiennent à la prospérité commerciale et aux vieilles traditions de notre Cité, mais il faut encore qu'une aide financière vienne s'ajouter à l'encaisse et qui permettra de leur donner tout l'éclat désirable, c'est pourquoi qu'en dehors de la collecte qui sera faite par les quêteurs qui trouveront sûrement bon accueil, le Comité lancera bientôt une tombola dont les principaux lots seront une belle salle à manger, une horloge de salon, un service de table, etc., auxquels viendront s'ajouter d'autres lots non moins importants.

En vue d'étudier les dernières dispositions à prendre sont convoqués d'extrême urgence demain dimanche à 8 h. 30 du soir à la mairie, les membres quêteurs ainsi que les diverses commissions.

Nous rappelons que le premier grand bal paré et masqué de la saison aura lieu dimanche 24 février à l'Eldorado avec le concours de l'orchestre dou Boumas. Prix d'entrée 2 francs par personne.

Chronique Sportive

Dimanche dernier l'Union sportive Gapençaise battait Sisteron-Vélo par 3 buts à 1.

L'équipe de Sisteron se présente avec plusieurs remplaçants de 3e équipe et se défend assez bien malgré ce lourd handicap. Plusieurs attaques sont même vivement menées et échouent de fort peu. L'équipe Gapençaise est d'ailleurs hésitante durant toute la première mi-temps. A la reprise son attaque s'organise et devient souvent dangereuse. Cette deuxième mi-temps est tout à l'avantage des visiteurs.

APPRECIATIONS : L'équipe de Gap a de bons éléments surtout dans la ligne d'avants. Seul les arrières sont plutôt faibles. Quant à l'équipe du S-V la plus grave critique qu'on puisse lui adresser est de n'être jamais complète. Des raisons majeures empêchent parfois un équipier de jouer un match, mais ici ce n'est pas le cas, puisque nous constatons régulièrement l'absence de quatre ou cinq équipiers. Si certains joueurs font preuve de trop de mauvaise volonté l'équipe ne fera jamais rien de bon à cause des remaniements que l'on doit forcément opérer ; de plus les équipiers consciencieux risquent fort de se décourager.

Sur le match de dimanche on ne peut guère apprécier les joueurs à leur valeur, car la plupart n'étaient pas titulaires de leurs postes habituels. Aux avants Bernard et Brun sont vites et assez adroits, avec un peu plus de décision tout irait bien. Aux demis Latil J. fit une bonne partie en arrêtant des descentes dangereuses ; Manteller fut moyen ; Put n'est plus le demi-centre adroit et sûr que nous connaissions. En arrière Latil G. est toujours le bon joueur, adroit et dévoué ; Conchy tint honnêtement sa place ainsi d'ailleurs que le gardien de but d'occasion Borrelly.

B. L.

Chronique Locale

SISTERON

CANAL DE VENTAVON

Tous les intéressés au canal de Ventavon sont convoqués individuellement à assister à la réunion qui aura lieu demain dimanche au Poêt pour la constitution de l'Association syndicale du canal de Ventavon.

Il est de toute urgence que la réunion aboutisse à un résultat positif pour que, de suite, puissent commencer les travaux et être employés les trois millions de l'Etat et les six-cent mille francs des Hautes et Basses-Alpes.

Pour cela il faut, **et cela est indispensable**, qu'un vote favorable à cette association soit émis par au moins les deux tiers des intéressés représentant les deux tiers des terrains à arroser.

Que les propriétaires de notre commune ayant souscrit pour l'arrosage de leurs propriétés se trouvent donc sans faute au Poêt demain dimanche à 9 heures. Qu'ils n'oublient pas que tout retard dans la constitution du Syndicat serait préjudiciable à la prompte construction du canal.

Nos représentants ont fait leur devoir aux propriétaires de faire le leur !

Elections Complémentaires

Un décret préfectoral qui va paraître sous peu appellera les électeurs de la commune de Sisteron à élire deux conseillers municipaux en remplacement de MM. Thélène, maire, décédé, et Gasquet Henri, démissionnaire, nommé Receveur municipal.

UNION COMMERCIALE et Industrielle de Sisteron

Nous avons le plaisir d'annoncer aux commerçants et industriels de Sisteron qu'une conférence aura lieu à la Mairie de notre ville dans la salle des délibérations le jeudi 21 février à 8 heures et demi du soir. La conférence sera faite par M. Sauzéon, délégué de l'Union des intérêts économiques à Paris et par un délégué de la Confédération des groupes commerciaux et industriels de France.

Les orateurs exposeront le rôle des groupements commerciaux et industriels dans les luttes économiques, traiteront de l'égalité fiscale et de la liberté économique et indiqueront les moyens de défense des commerçants.

M. Colomb Raoul, président de l'Union commerciale de Sisteron prie les commerçants et industriels de la ville de se rendre à cette conférence gratuite aussi nombreux que possible car des questions très importantes intéressant notre commerce y seront traitées. Chacun pourra tirer profit des précisions que donneront les orateurs pour la défense du petit commerce. Ceux-ci seront à la disposition des commerçants pour tous renseignements qu'on voudra bien leur demander.

Les dames commerçantes sont instamment priées d'assister à cette conférence.

SYNDICATS OUVRIERS

Les syndicats professionnels du département des Basses-Alpes sont informés que, par application du décret du 31 Janvier 1921, la liste des groupes professionnels appelés à prendre part, en 1924, aux élections des membres ouvriers au Conseil Supérieur du Travail est déposé à la préfecture et dans chaque sous-préfecture.

Les protestations contre cette liste seront reçues aux lieux ci-dessus indiqués, jusqu'au 15 mars 1924.

Les syndicats de moins de 25 membres ne peuvent exercer leurs droits de vote qu'en le déléguant à telle autre association (syndicat ou union) qu'ils auront désignés.

— o —

SISTERON-VELO

Demain dimanche sur notre terrain, grand match de foot-ball, entre les premières équipes de la *Provençale* de Manosque et du *S-V*. Coup d'envoi à 2 heures.

A 21 heures, à l'Eldorado, grand bal à grand orchestre, offert aux membres actifs et honoraires de la société, à leur famille et à toutes les demoiselles. Les cavaliers devront présenter leur carte d'invitation au contrôle. Les membres actifs voudront bien se mettre à jour afin de la recevoir.

Les commissaires seront porteurs de l'insigne, et qualifiés pour toutes réclamations.

On demande un **apprenti** ou un **demi ouvrier**. S'adresser à M. JULIEN, bourrelier, rue Droite,

AVIS

On demande de suite un **fermier** ou un **granger** pour un Domaine à La Motte du Caire.

S'adresser à Me MASSOT, notaire.

On demande une **bonne**. S'adresser au bureau du journal.

—o—

Bals Masqués On trouvera des **travestis** chez A BERGER, place du marché.

Prix modérés.

HONORABLE et *ancienne Compagnie d'assurances sur la Vie, recherche* **AGENTS** *Situation lucrative, et commissions élevées pour candidats actifs. S'adresser à M. BELLAIGUE, 41, Rue La Boétie, Paris.*

Casino-Cinéma

Programme du samedi 16 Février, soirée à 9 h. et du dimanche 17, matinée à 3 h. 30.

La Vallée du Chesserand, documentaire ; *Le château rouge*, drame en 4 parties.

LES MYSTERES DE PARIS, 8e épisode : L'étude de Maitre Ferrand.

Mariage forcé D'Aziz Bey, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : Soirée, parterre 2 fr, galerie 1,50 ; Matinée, entrée générale 1,50 enfants moins de 12 ans, 1 fr.

HUILE d'OLIVE pure de pays

S'adresser à M. **Roux** Séraphin, propriétaire-récoltant à Volonne (B-A) campagne du Vançon.

Un bon Remède

Contre l'oppression, la toux spasmodique et invétérée de vieilles bronchites, contre les crises d'asthme, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'emphysème, il faut employer la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est un remède infaillible. Le soulagement est instantané et la guérison s'établit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, Paris.

R. C. Seine 65463

ETAT-CIVIL

du 8 au 15 Février 1924

NAISSANCES

Eulalie Marie.

MARIAGES

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Maurice Henri-Louis Ayasse, commerçant domicilié à la Motte et Adeline-Marie-Rose-Marguerite Chauvin, s. p. domiciliée à Sisteron.

Entre Joseph-François Lagarde, commis de perception et Jeanne Silvy s. p domiciliés à Sisteron.

Décès

Félix-Louis Daniel Thélène, 63 ans, rue Droite.

Charles Gueyrard, 80 ans, au Signavoux.

Eugène-Pierre Castagnier, 79 ans, la Coste.

Désiré Bois, 56 ans, hôpital.

Examens du B. P. M. E. pour le 1er contingent de la classe 1924, des sursistaires et des jeunes gens désirant devancer l'appel.

1° Examen du B. P. M. E. : Les examens du B. P. M. E. auront lieu pour la subdivision de Digne dans les centres et les dates ci après :

A Digne les 8 et 9 Mars 1924 ;

A Aix les 15 et 16 Mars 1924 ;

Les candidats se présenteront : à Digne Caserne Desmichels le 8 à 7 heures du matin ; à Aix caserne Miollis le 15 à 7 heures.

2° Pourront prendre part aux examens du B. P. M. E. et aux Brevets de spécialités :

a) les jeunes gens nés avant le 1° juin 1904

b) les jeunes gens d'au moins 18 ans qui désirent contracter un engagement dit de devancement d'appel pour accomplir le même temps de service actif qui est fixé pour la classe 1924.

La faculté de contracter un engagement par devancement d'appel cesse du jour de l'incorporation du 1/2 contingent qui précède celui auquel il appartient.

Les candidats n'appartenant pas au 1° contingent de la classe 1924 ne seront admis à passer l'examen que s'ils sont munis d'un certificat d'aptitude physique délivré par le bureau de recrutement.

3° Inscriptions : Les demandes pour pren-

© VILLE DE SISTERON

dre part aux examens soit à Digne soit à Aix devront être rédigées par l'intéressé et adressées à l'Officier chef de section subdivisionnaire d'I. E. P. à Digne avant le 1e mars 1924

Les candidats désirant passer les brevets de spécialités . chars de combats, skieur militaire, armes montées, sapeur de chemin de fer, colombophyle devront adresser leur demande dans le plus bref délai ; ces brevets nécessitant des officiers spécialistes.

4o Demande d'inscription : Elles devront mentionner : 1o Domicile des parents ; 2o Résidence personnelle du candidat ; 3o Date et lieu de naissance ; 4o Canton ou le candidat a passé la revision ; 5o Le bureau de recrutement dont il dépend ; 6o Société à laquelle il appartient ; 7o Brevets de spécialité auxquels il désire se présenter ; 8o Centre ou il désire passer l'examen ; 9o S'il désire tirer au fusil Lebel ou à la carabine.

5o Etat récapitulatif : MM. les présidents des S. A. G, qui présenteront des candidats aux examens voudront bien réunir toutes les demandes, les noter et les faire parvenir au service de l'I. P. à Digne à la date fixée avec un état récapitulatif qui devra mentionner obligatoirement l'effectif des jeunes gens de 18 à 20 ans inscrits au controle de la société.

6o Cours préparatoires : Des cours de préparation aux examens du B. P. M. E. sont organisés par les sociétés et par le service de l'I. P. à Aix, Fuveau, Digne, Forcalquier, Manosque, Sisteron, St-André, Castellane, Oraison.

* * *

Recrutement de mécaniciens-électriciens pour l'aviation

Les jeunes gens qui à la suite d'un examen seront reconnus susceptibles en raison de leur instruction générale ou de leur connaissance en électricité de devenir, après avoir suivi des cours spéciaux, gradés mécaniciens électriciens dans l'aviation militaire, peuvent contracter un engagement de 4 ou 5 ans au titre d'une des formations militaires suivantes : 3e groupe d'ouvriers d'aéronautique à Versailles ; 1er régiment d'aérostation (2e bataillon) à Compiègne ; 2e régiment d'aérostation à Toulouse ; 21e régiment d'aviation à Nancy ; 31e régiment d'aviation à Tours ; 35e régiment d'aviation à Bron près Lyon, avec l'autorisation du commandant de ces formations.

L'instruction générale devra correspondre à la 1re partie du baccalauréat es-sciences ou du certificat d'études primaires supérieures, dont les programmes constituent le minimum de connaissances exigé des candidats.

Outre les avantages ordinaires réservés à tous les engagés, ils bénéficieront, après l'obtention du brevet de mécanicien-électricien d'aviation, de primes journalières qui, le jour où ils dépassent la durée légale du service, atteignent 3 fr. 50 pour les soldats, 4 fr. pour les caporaux, 4 fr. 50 pour les sergents, 5 fr. pour les adjudants.

Les jeunes gens désireux de bénéficier de ces avantages devront s'adresser aux commandants des formations d'aéronautique visés ci-dessus.

REPRÉSENTANT est demandé par importante **Corderie, Ficellerie et Câblerie métallique.** S'adresser au bureau du Journal.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditérannée

Relations de Paris avec les au-delà de Dijon vers Genève Berne et Milan

La Cie P L M informe MM. les voyageurs qu'à partir du 25 janvier, au départ de Paris jusqu'au 29 mars inclus à l'arrivée à cette gare, les trains rapides 653 "Paris-Genève" (départ de Paris 8 h. 10) et 513 "Paris-Berne-Milan" (départ de Paris 8 h. 20) seront fusionnés de Paris à Dijon en un seul train qui suivra sur ce parcours l'horaire du train 653 (Paris départ 8 h. 10 ; Dijon arrivée 12 h. 48).

En sens inverse les trains de retour 654 (arrivée à Paris à 22 h. 45) et 524 (arrivée à Paris à 22 h. 55) seront également fusionnés pendant la même période, de Dijon à Paris, en un seul train qui circulera sur ce parcours dans l'horaire du train 514 (départ de Dijon à 18 h. 24 ; arrivée à Paris à 22 h. 55).

Etude de Me Guillaume Buès,
Notaire à **Sisteron** (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

Adjudication

Le **Dimanche neuf Mars** mil-neuf-cent-vingt-quatre, à **14 heures**, en la salle de la mairie de **Peipin**, il sera procédé par le ministère de Me **Buès**, notaire à Sisteron, à l'adjudication aux enchères publiques, de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à la commune de **Peipin**.

LOT UNIQUE

UN IMMEUBLE

sis dans le bourg de PEIPIN, connu sous le nom de *Presbytère*, comprenant :

Maison d'habitation composée de deux chambres, cuisine, salle à manger, cabinet et terrasse au rez de chaussée par rapport à la rue de l'Eglise ; quatre chambres à l'étage au dessus ; remise en dessous ayant entrée sur la rue du four ; cadastrée sous les numéros 39 et 41 de la section D ;

Jardin enclos, attenant du côté du midi, cadastré sous les numéros 40 et 42 de la même section, d'une superficie de 125 mètres carrés.

Le tout confronte au levant, la rue de l'Eglise ; au midi, Mademoiselle de Castellane ; au couchant, Chabrier Baptistin et au nord, rue du Four.

Mise à prix : Trois mille francs, ci **3.000 fr.**

Entrée en jouissance, par prise de possession directe au 1er Juillet 1926.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me **Buès**, notaire, chargé de la vente et dépositaire du cahier des charges.

G BUES.

Etude de Me Guillaume BUES,
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)
successeur de Me BOREL

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant acte aux minutes de Me **Buès**, notaire à Sisteron, du dix janvier mil-neuf-cent--vingt quatre, dûment enregistré et formalisé,

Monsieur **Désiré Bienvenu BERAUD**, propriétaire agriculteur, demeurant et domicilié à Volonne,

A confirmé un acte intervenu précédemment entre lui et Monsieur **Lucien Alexandre REUIL**, propriétaire agriculteur, demeurant et domicilié à la Bréole, canton du Lauzet-sur-Ubaye (Basses-Alpes), constatant l'aliénation, au profit de ce dernier, du domaine de *Costebelle*, sis sur le territoire de la commune de la Bréole, dont ledit Monsieur **BERAUD** était propriétaire.

Copie collationnée de ce contrat a été déposée au greffe du Tribunal civil de Sisteron le vingt-neuf janvier dernier et l'acte de dépôt dressé par le Greffier a été signifié :

1o A Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron.

2o Et à Madame **Anaïs Marie CHABOT**, épouse de Monsieur **BERAUD** sus-nommé.

Cette insertion a pour but de purger le domaine vendu de toute hypothèque légale non inscrite.

G. BUES.

LOCATION D'AUTOMOBILES
Jean Galvez

R. C. Sisteron N° 705

Café du Commerce - **SISTERON** - *Téléphone 2*

HERNIE

Membre du Jury et Hors Concours

R.C. Seine 102.310

LA GUERISON Certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote à compression souple **M. GLASER** le grand *spécialiste de Paris, 44, Boulev. Sébastopol, (anciennement No 63)*. Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. Garibaldi C. retraité des Postes, 1, Bd de Paris, Marseille (B-d-R) Hernie guérie.

M. Taro L. 2, rue Smolet à Nice (A-M) hernie guérie.

M. Julien Henri à St-Michel (B-A) hernies guéries

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à **SISTERON**, 16 février de 10 h. à 4 h. Hôtel des Acacias.

à **DIGNE**, 17 février de 8 h. à 3 h. Hôtel Boyer-Mistre.

à **FORCALQUIER**, 18 février Hôtel des Lices

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE
pour déplacement tous organes

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS.

SISTERON-JOURNAL
est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Lieutard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

En vente à la librairie LIEUTIER

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages — *Le No ordinaire et le Magazine réunis* — 30 cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements :
Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.
Abonnement spécial au No ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites *fort intéressantes.*

BRONCHITES

Crises d'Asthme et d'Emphysème, Laryngites, Maux de Gorge, Rhumes, Coryzas aigu et chronique **GUERIS** par les **PASTILLES comprimées DUPEYROUX.**

Mr Octave DELAFONTENELLE, à *Sandillon* (Loiret), atteint en décembre 1919 de laryngite, souffrait de picotements dans la gorge qui provoquaient une toux pénible et de crises d'oppression qui l'obligeaient à rester assis une grande partie de la nuit. Sa voix était enrouée, souvent éteinte. Amélioré en quelques jours, guéri en quelques semaines (attest. du 7 juillet 1922, confirmée le 16 janvier 1923. Mr FABRE ARTHEMON, à *Bourgnounac-Mirandol (Tarn)*, guéri en quelques semaines d'un rhume de cerveau chronique dont il souffrait depuis un an (att. du 3 février 1922, confirmée le 23 janvier 1923). Mme CULNAERT-DELBAREZ, couturière à *Nouvelle-Eglise, par Audruicq (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis décembre 1918, d'une pharyngite avec brûlures au palais et dans l'arrière-gorge qui l'empêchaient de dormir. Elle fut instantanément soulagée par les **Pastilles Dupeyroux**, puis définitivement guérie malgré plusieurs rechutes successives (attest. de décembre 1919, confirmée le 1er février 1923). Mme Solange SOURDIN, à *Lorigès (Allier)*, prenait grippes sur grippes et souffrait d'une toux très pénible. Les **Pastilles Dupeyroux** la guérirent en quelques semaines (attest. du 18 décembre 1922). Mme Hte BLANCHET, *rue Campanès, à Avignon (Vaucluse)*, souffrait depuis six ans de quintes de toux opiniâtres et était essoufflée au moindre effort. Elle se trouva soulagée à la 4e boîte et fut guérie en un an (attest. du 25 janvier 1923). Mr Faustin MICHAUD, aux *Rosiers-Saint-Estèphe par Rouillet (Charente)* était atteint d'une toux violente et rebelle suivie de crachats, depuis 1913. Les **Pastilles Dupeyroux** le guérirent en quelques mois (attest. du 20 mars 1923). - Les **Pastilles Dupeyroux** garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sans saccharine, sont expédiées franco à domicile contre 3 francs en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui envoie gratis et franco sur demande son *Etude* sur les Infections par les voies Respiratoires et son Questionnaire pour *Consultations gratuites* par correspondance. Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine, Paris, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. (R. C. Seine 32716).

LOCATION D'AUTOMOBILES
Garage BUES,

SISTERON Téléphone 18.

Pour vos Photographies et Agrandissements
adressez-vous à
Raybaud
photographe
98, Boulevard Gassendi, à DIGNE
Succursale, Librairie CLERGUE à SISTERON

Dans votre intérêt méfiez-vous
des soi-disant photographes et des courtiers qui viennent jusque
chez vous
vous offrir des Agrandissements
gratuits
personne ne peut travailler
pour rien
R. C. Digne 111

M. **RAYBAUD**, opèrera à SISTERON le **24** février.

© VILLE DE SISTERON

Commerçants !

vous trouverez
à l'imprimerie-librairie
Pascal LIEUTIER, Sisteron
un grand choix de
Livres de commerce,
Agendas de bureau et de poche - Blocs et Ephémerides

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe
Réparations et transformations en tous genres
Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES
RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET RÉPARATIONS
Lincoln *Ford* Fordson
VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :
Francis JOURDAN
Garage Moderne - **SISTERON**

R. C. Sisteron 602

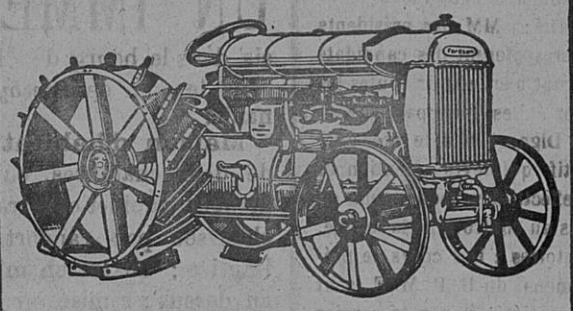

PRIX
9000 frcs
PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état
Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER
(Anciennement le TRESOR-GESTION)
Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au
Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé
Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :
47, rue Saunerie - SISTERON

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,
-- SISTERON --

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 672.

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron 117.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON